

RECHERCHER

# Recherche généalogique

Tout ce dont vous avez besoin pour vos recherches.

*L'affichage de la recherche en ligne est optimisé pour un écran d'au moins 1024px de large.*

## CONSEILS PRÉALABLES

Faire sa généalogie c'est avant tout retrouver l'histoire de sa famille au fil des siècles.

Les registres de naissances, mariages et décès **sont consultables en ligne de 1792 à 1921.**



Consultez les registres

([https://archivesenligne.limoges.fr/4DCGI/Web\\_RegistresLance/ILUMP24830](https://archivesenligne.limoges.fr/4DCGI/Web_RegistresLance/ILUMP24830))

Au-delà, vous pouvez nous rendre visite, il faut vous munir, si possible, des livrets de famille qui répertorient trois générations d'individus, avec des indications fiables de noms, prénoms, dates et lieux de naissance, mariage et décès.

## DOCUMENTS À CONSULTER EN PRIORITÉ

## L'ÉTAT CIVIL

L'appareil photo est utile si vous désirez garder trace des actes. Plusieurs pistes sont à exploiter :

### **Les tables décennales et les registres d'état civil.**

Ces documents sont publics et libres d'accès.

Si vous ne disposez pas de date précise, il est préférable de débuter vos recherches par les tables décennales qui, comme leur nom l'indique, sont établies tous les dix ans et répertorient les noms de famille et prénoms des personnes nées, mariées ou décédées à Limoges, Landouge et Beaune-les-Mines. Elles sont classées par ordre alphabétique et sont disponibles de 1792 à 1942.

Vous pouvez ensuite consulter les registres d'état civil de naissances, mariages ou de décès, classés eux aussi par ordre alphabétique. Ceux-ci donnent des indications sur les filiations, adresses et professions des personnes, avec pour certains la mention des divorces.

Les registres conservés aux Archives Municipales concernent les périodes suivantes :

- › les registres d'état civil de Limoges : de 1792 à 1947,
- › les registres d'état civil de Landouge : de 1887 à 1932,
- › les registres d'état civil de Beaune-les-Mines : de 1792 à 1924

Une seconde version (dite du Greffe) de ces registres est conservée aux Archives Départementales.

### **Les registres paroissiaux et les tables des associations.**

## LES REGISTRES PAROISSIAUX

Une fois franchi le cap de la Révolution Française, vous disposez de nouvelles sources précieuses de découverte : les registres paroissiaux, de baptêmes, mariages et sépultures des habitants de Limoges tenus par les prêtres des paroisses. Le plus ancien d'entre eux date de 1554 et concerne la paroisse Saint-Maurice dont l'église a aujourd'hui disparu.

En raison de leur caractère précieux et fragile, ces documents sont consultables sur

dérogation

URL de la page : [https://archives.limoges.fr/rechercher/recherche-genealogique?is\\_pdf=true&is\\_pdf=true](https://archives.limoges.fr/rechercher/recherche-genealogique?is_pdf=true&is_pdf=true)

consultation.

Si vous ne disposez pas de dates exactes, vous avez à votre disposition :

- des répertoires chronologiques pour 4 paroisses : Saint-Michel-des-Lions, Saint-Pierre du Queyroix, Saint-Maurice et Saint-Domnolet, toutes situées en centre-ville sur les 20 que compte Limoges et Beaune-les-Mines,
- les tables de baptêmes et de sépultures (1554-1700), de mariages (1600-1852), établies par les associations de généalogistes amateurs.

## LES RECENSEMENTS DE POPULATION

Les recensements de population, qui répertorient tous les habitants de Limoges, sont **accessibles en ligne jusqu'en 1936 et consultables aux archives jusqu'en 1975**. Ils permettent de se faire une idée de la composition d'une famille à un moment donné. Le premier conservé aux Archives date de 1841. La ville regroupe alors 30 arrondissements. Leur périodicité est quinquennale, avec interruption lors des deux dernières guerres mondiales (aucun recensement entre 1912 et 1920 et entre 1937 et 1945).

## LES ALMANACHS DUCOURTIEUX ET DUMONT

Grâce à ces almanachs qui s'étendent de 1812 à 1969, la population de la ville de Limoges est répertoriée par rue, par ordre alphabétique et par professions. Ils témoignent ainsi de la création, du maintien ou de la disparition de certains commerces et fabriques dans chaque rue.

## LES PASSEPORTS DE L'INTÉRIEUR

Ces derniers qui vont de 1807 à 1877 permettent de suivre les habitants de Limoges partis « limousiner » à Paris et à Lyon en particulier. En effet, chaque fois qu'une personne désirait quitter la ville, il fallait demander une autorisation.

archives  
MUNICIPALES  
de Limoges

UN SITE LIMOGES.FR  
 LIMOGES.fr  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION